



PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

1. INFORMATION SUR LE PRODUIT ET L'ENTREPRISE

Identification de compagnie:	Occidental Chemical Corporation 5005 LBJ Freeway P.O. Box 809050 Dallas, TX 75380-9050
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures :	1-800-733-3665 ou 1-972-404-3228 (États-Unis); CHEMTREC (aux USA et au Canada): 1-800-424-9300; CHEMTREC (en dehors des USA et du Canada): +1 703-527-3887 ; CHEMTREC Marché n °: CCN16186
Pour demander une FS :	MSDS@oxy.com or 1-972-404-3245
Service à la clientèle :	1-800-752-5151 or 1-972-404-3700
Identificateur du produit	PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE
SYNONYMES:	Dichlorure de calcium, Chlorure de calcium, Peladow, Chlorure de calcium - pellets
UTILISATION DU PRODUIT:	Fonte de glace
Utilisations déconseillées:	Aucun identifié

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION DE L'OSHA: Ce matériel est considéré dangereux par le Standard de Communication de danger OSHA (29 CFR 1910.1200) (US).

SOMMAIRE DES MESURES D'URGENCE:

COULEUR: Blanc
APPARENCE: granulés
ODEUR: Inodore

SIGNAL MOT: AVERTISSEMENT

PRINCIPAUX RISQUES POUR LA SANTÉ: CAUSE IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU. L'INGURGITATION DE CE PRODUIT EST NOCIVE POUR LA SANTÉ.

DANGERS PHYSIQUES: De la chaleur est produite lorsque mélangés avec de l'eau ou des acides aqueux.

PRÉCAUTIONS: Se laver à fond après la manipulation.

RISQUES SUR LA SANTÉ:

CONTACT OCULAIRE: Pour solides : Peut causer de légère irritation aux yeux, blessure mécanique seulement. Formation de poussière doit être évitée puisque la poussière peut causer de sévère irritation aux yeux avec blessure au cornéen.

CONTACT CUTANÉÉ: Bref contact est essentiellement non irritant à la peau. Contacte prolongé peut causer irritation de la peau, et même une brulure. N'est pas catégorisé comme corrosif à la peau selon les directives DOT. Peut causer une réaction plus grave si la peau est moite, scarifiée (grattée ou coupée) ou couverte de vêtements, de gants ou de chaussures.

INHALATION: Poussière peut causer irritation au système respiratoire du haut (nez et gorge).

INGESTION: Toxicité basse si avalé. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent causer des dommages muqueux locaux à l'œsophage et à l'estomac. Avalant peut résulter dans une irritation ou ulcération gastro-intestinal.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

EFFETS CHRONIQUES:

L'exposition chronique au chlorure de calcium qui cause de l'irritation peut causer une dermatite chronique ou un problème relié aux membranes muqueuses. Pour le(s) composant(s) mineur(s) : CHLORURE DE POTASSIUM : Dans les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivantes après la digestion : système gastro-intestinal, cœur, et les reins. Les niveaux de dose produisant ces effets étaient plusieurs fois plus haut que de n'importe quels autres niveaux de dose prévue de l'exposition dû à l'usage. CHLORURE DE SODIUM : L'expérience médical avec chlorure de sodium a montré une forte association entre la haute tension artérielle et prolongement d'abus diététique. Effets reliés pourraient ce produire dans les reins.

Voir la Section 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

SYNONYMES: Dichlorure de calcium, Chlorure de calcium, Peladow, Chlorure de calcium - pellets

Composant	POURCENTAGE:	NUMÉRO CAS:
Chlorure de calcium	> 90 - < 92	10043-52-4
Eau	> 4 - < 6	7732-18-5
Chlorure de potassium	> 2 - < 3	7447-40-7
Chlorure de sodium	> 1 - < 2	7647-14-5

Commentaires : Le chlorure de potassium et le chlorure de sodium sont des impuretés provenant du matériau de source naturelle, une solution de saumure.

4. PREMIERS SOINS

INHALATION: En cas d'inhalation et entraînent des effets indésirables, transporter la victime à l'air frais et la maintenir confortablement pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

CONTACT CUTANÉE: En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. **TRAITEMENT SPÉCIFIQUE:** Laver abondamment à l'eau.

CONTACT OCULAIRE: En cas de produit dans les yeux, rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une irritation se produit, consulter un médecin.

INGESTION: En cas d'ingestion, rincer la bouche. Contactez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

Symptômes/effets les plus importants (aigus et différés) :

Symptômes/effets aigus Listés ci-dessous.

Inhalation (Respirer): l'inhalation de poussière peut causer irritation au système respiratoire du haut (nez et gorge).

Peau: Irritation de la peau . abrasion directe de la peau avec des matières solides, érythème et brûlures résultant d'une réaction avec de l'eau. Un contact prolongé et une occlusion peuvent causer des symptômes plus graves. Le dommage est situé sur les zones de contact.

Yeux: Irritation des yeux . abrasion directe de la cornée avec des matières solides, érythème et brûlures résultant d'une réaction avec de l'eau, tuméfaction de la conjonctive et opacification de la cornée résultant d'une solution hypertonique et de la chaleur.

Ingestion (Déglutition): La consommation de matières solides ou de solutions hypertoniques cause la nausée, des vomissements et une augmentation de la soif.

Symptômes/effets différés

- L'exposition chronique de la peau ou de muqueuses qui entraîne de l'irritation peut causer une dermatite chronique ou un problème relié aux membranes muqueuses.

Interaction avec d'autres produits chimiques qui augmentent la toxicité : Aucun connu.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: Toute condition cutanée qui irrite la peau telle que les abrasions, les coupures, le psoriasis, les infections fongiques, etc. Toute condition relative aux voies respiratoires supérieures qui met les muqueuses en danger peut augmenter les dommages locaux en cas de contact avec de la poussière. Toute condition oculaire qui met en danger la production de larmes, la conjonctive ou l'homéostasie cornéenne.

Protection des secouristes : Le personnel traitant doit au moins utiliser un EPI suffisant pour empêcher la transmission de pathogènes à diffusion hémato-gène. Si le potentiel pour l'exposition existe, référer à la Section 8 pour spécifique équipement de protectif personnel.

REMARQUES AU MÉDECIN: En raison de ses propriétés irritantes, découlant de la chaleur créée par la dissolution dans l'eau des matières solides, l'ingestion peut des brûlures et des ulcérations des muqueuses. Si brûlure est présente, traiter comme n'importe quelle autre brûlure, après décontamination. Pas de spécifique antidote. Traitement d'exposition doit être dirigé aux contrôles des symptômes et à la condition du patient.

5. MARCHE A SUIVRE POUR COMBATTRE UN INCENDIE

Danger de feu : Ce matériel ne brûle pas.

MOYEN D'EXTINCTION: Utiliser des agents d'extinction appropriés à l'incendie avoisinant.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Gardez les gens qui ne sont pas nécessaires hors de portée, isolez le secteur de danger et en interdire l'entrée. Ce matériel de brule pas. Éteindre le feu pour autre matériel qui brule. L'eau doit être appliquée en large quantité comme un embrun fin. Portez un équipement respiratoire autonome à pression positive approuvé par NIOSH lors du travail en mode de demande de pression. Porter des vêtements pour lutte contre l'incendie (y compris casque, manteau, pantalon, bottes, et gants). Éviter le contact avec ce matériel pendant les opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, mettre des vêtements de pleine résistance chimique avec appareils de respiratoire indépendant et lutter l'incendie d'une distance plus loin. Pour de l'équipement protectif dans les situations de nettoyage d'avant feu ou de sans feu, référer aux sections pertinentes.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Formés sous l'effet du feu : chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde de calcium

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE: Non sensible.

SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE: Non sensible.

Bas niveau d'inflammabilité (air) : NA

Niveau d'inflammabilité supérieur (air) : NA

POINT D'ÉCLAIR: N'est pas applicable

AUTO-INFLAMMATION: N'est pas applicable

6. MARCHE A SUIVRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles

Isolez la zone. Empêchez le personnel non autorisé et non protégé d'entrer dans la zone. Toute matière déversée peut causer un risque de glissement sur certaines surfaces. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Consultez la section 8 sur les contrôles de l'exposition et la protection individuelle pour obtenir des renseignements supplémentaires. Consultez la section 7 sur la manutention pour obtenir des mesures de sécurité supplémentaires.

Méthodes de nettoyage :

Petits et grands déversements : retenez toute matière déversée, le cas échéant. Recueillez-la dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Rincer le résidu avec beaucoup d'eau. Consultez la section 13 sur les considérations en matière d'élimination pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Précautions environnementales :

Empêchez aux grands déversements d'entrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau ou l'eau souterraine. Consultez la section 12 sur les renseignements écologiques.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

MANUTENTION:

La chaleur créée pendant la dilution et la dissolution est très élevée. Utilisez de l'eau froide lorsque vous diluez ou dissolvez (à une température inférieure à 80 °F, 27 °C). Éviter le contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Ne pas avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Voir Section 8: CONTRÔLE D' EXPOSITION PROTECTION PERSONNELLE.

STOCKAGE:

Entreposer dans un endroit sec. Protéger contre l'humidité atmosphérique. Maintenir le contenant solidement fermé. Conserver à l'écart des substances incompatibles (voir Section 10 de la feuille de Données de Sécurité).

INCOMPATIBILITÉS:

De la chaleur est produite lorsque mélangé avec de l'eau ou des acides aqueux. Des éclaboussures et des bouillonnements peuvent se produire. Évitez tout contact avec : le trifluorure de brome et le furan-2-acide percarboxylique car le chlorure de calcium n'est pas compatible avec ces substances. Tout contact avec le zinc peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux pouvant exploser. Catalyse la polymérisation exothermique d'éther méthylvinyle. Attaque les métaux lorsqu'il y a de la moisissure et peut libérer de l'hydrogène gazeux. La réaction de l'impureté du brome contenant des métaux oxydants peut produire des traces d'impuretés telles que les bromates

8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limite(s) d'exposition régulatrice : Comme indiqué ci-dessous.

Composant	OEL Philippines	OEL Japon	OSHA Final PEL TWA	OSHA Final PEL STEL	OSHA Final PEL Plafond
Particles Not Otherwise Regulated (PNOR) 00-00-001	-----	-----	15 mg/m ³ (Total) 5 mg/m ³ (Respirable)	-----	-----

OEL : Occupational Exposure Level (limite d'exposition en milieu de travail [LEMT]); OSHA : United States Occupational Safety and Health Administration (administration américaine de l'hygiène et de la sécurité du travail); PEL: Permissible Exposure Level (limite d'exposition admissible); TWA Time Weighted Exposure Average (moyenne pondérée en fonction du temps); STEL : Short Term Exposure Level (limite tolérable pour une exposition de courte durée)

Limite(s) d'exposition non-régulatrice Comme indiqué ci-dessous

Composant	NUMÉRO CAS:	ACGIH TWA	ACGIH STEL	ACGIH plafond	OSHA TWA (libérés)	OSHA STEL (libérés)	OSHA Ceiling (libérés)
Particulates Not Otherwise Specified (PNOS)	Not Assigned	10 mg/m ³ (Inhalable) 3 mg/m ³ (Respirable)	-----	-----	-----	-----	-----

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

- La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) est une organisation professionnelle volontaire de personnel de services d'hygiène du gouvernement ou d'institutions éducatives des États-Unis. Chaque année, l'ACGIH élabore et publie des limites d'exposition professionnelles appelées Valeurs limites d'exposition (VLE) pour des centaines de produits chimiques, d'agents physiques et des indices biologiques d'exposition.

OEL : Occupational Exposure Level (limite d'exposition en milieu de travail [LEMT]); OSHA : United States Occupational Safety and Health Administration (administration américaine de l'hygiène et de la sécurité du travail); PEL: Permissible Exposure Level (limite d'exposition admissible); TWA Time Weighted Exposure Average (moyenne pondérée en fonction du temps); STEL : Short Term Exposure Level (limite tolérable pour une exposition de courte durée)

Conseil supplémentaire:

Ingestion : Maintenez un bon niveau d'hygiène personnelle. Ne pas consommer ou stocker des aliments dans le milieu de travail. Laver les mains avant de fumer ou de manger.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE :

Utiliser l'aération locale, ou autres contrôles d'ingénieries pour maintenir les niveaux de l'air au-dessous de l'exposition de la limite des directives ou des besoins. S'il n'y a pas d'applicable exposition de limite de directives ou de besoins, la générale aération devrait être suffisante pour la plupart des opérations. L'aération locale peut être nécessaire pour ses opérations.

ÉQUIPEMENT PROTECTEUR PERSONNEL:

PROTECTION OCULAIRE: Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Pour opérations poussiéreuses ou lorsque qu'on manipule des solutions du matériel, mettre des lunettes chimiques.

Protection pour la peau et le corps : Porter vêtements propres, couvrant le corps.

Protection pour les mains : Utiliser des gants chimiques qui sont résistant à ce matériel. Si les mains sont coupées ou égratignées, utiliser des gants chimiques qui sont résistant à ce matériel même pour de brèves expositions. Exemples de gant préféré de protection du matériel y comprend : néoprène, chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"), nitrile/butadiène caoutchouc ("nitrile" ou "NBR"); AVIS : La sélection d'un spécifique gant pour une application particulière et durée de l'usage dans un endroit de travail doit aussi prendre en considération tous les pertinents facteurs tel que, mais pas limité à : Autres produits chimiques qui peuvent être manipulés, besoins physiques (protection coupure/piqûre, dextérité, protection terminal), potentiel réactions du corps aux matériel des gants, aussi les instructions/ spécifications fournis par le fournisseur des gants.

Protection Respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a risque de dépassement des limites d'exposition ou des consignes. S'il n'existe pas de limites d'exposition ou de consignes établies, il faut porter un appareil de protection des voies respiratoires lorsque se font sentir des effets nocifs, comme des irritations ou un inconfort des voies respiratoires ou lorsqu'établi par votre processus d'analyse de risque. Dans des atmosphères poussiéreuses ou brumeuses, utiliser un appareil antiparticules agréé. Les appareils suivants devraient être des types de masques respiratoires filtrants efficaces : filtre à haute efficacité pour les particules de l'air (HEPA) N95. Un programme de protection respiratoire qui satisfait aux exigences réglementaires en vigueur doit être suivie chaque fois que les conditions de travail justifie l'utilisation d'un respirateur.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	granulés
COULEUR:	Blanc
ODEUR:	Inodore
SEUIL DE L'ODEUR:	Aucune donnée disponible.
FORMULE MOLÉCULAIRE:	CaCl ₂
Température de décomposition :	N'est pas applicable
POINT D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable aux solides
POINT DE CONGÉLATION:	N'est pas applicable aux solides.
Point de fusion/plage :	772 °C (1,422 °F)
PRESSION DE VAPEUR:	Négligeable à température ambiante
DENSITÉ DE LA VAPEUR (air=1):	N'est pas applicable
GRAVITÉ (eau=1):	Ne s'applique pas aux matières solides
DENSITÉ:	58 - 66 lb/ft ³
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Soluble sans difficulté
pH:	N'est pas applicable aux solides
VOLATILITÉ:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION (ether=1):	N'est pas applicable
COEFFICIENT DE PARTAGE EAU/HUILE:	Aucune donnée disponible
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Bas niveau d'inflammabilité (air)	NA
:	
Niveau d'inflammabilité supérieur (air) :	NA
AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
Viscosité:	N'est pas applicable
Hygroscopique:	Oui

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Hygroscopique. Libère de grandes quantités de chaleur lorsque dissout dans l'eau ou dans des acides aqueux.

RÉACTIVITÉ: Stable à des températures et pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses :
Éviter l'humidité.

CONDITIONS A ÉVITER:
(Par exemple, décharge statique, chocs ou vibrations) -. Aucun connu.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

INCOMPATIBILITÉS:

De la chaleur est produite lorsque mélangé avec de l'eau ou des acides aqueux. Des éclaboussures et des bouillonnements peuvent se produire. Évitez tout contact avec : le trifluorure de brome et le furan-2-acide percarboxylique car le chlorure de calcium n'est pas compatible avec ces substances. Tout contact avec le zinc peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux pouvant exploser. Catalyse la polymérisation exothermique d'éther méthylvinyle. Attaque les métaux lorsqu'il y a de la moisissure et peut libérer de l'hydrogène gazeux. La réaction de l'impureté du brome contenant des métaux oxydants peut produire des traces d'impuretés telles que les bromates.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Formé sous l'effet du feu : chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde de calcium

POLYMÉRISATION: Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ :

DONNÉES SUR LA TOXICITE DU PRODUIT: PELADOW (TM) PREMIER SNOW AND ICE MELTER CALCIUM CHLORIDE

Orale LD50 1090 mg/kg (Rat)	Dermique LD50 2805 mg/kg - Estimation de la Toxicité cutanée aiguë	Inhalation LC50 Aucune donnée disponible
---------------------------------------	--	--

DONNÉES SUR LA TOXICITE DU COMPOSANT:

Commentaire: Les données de toxicité des composants est peuplée par la base de données LOLI et peut différer des données sur la toxicité des produits donnés.

Composant	Orale LD50	Dermique LD50	Inhalation LC50
Chlorure de calcium 10043-52-4	1000 mg/kg (Rat)	2630 mg/kg (Rat)	-----
Eau 7732-18-5	-----	-----	-----
Chlorure de potassium 7447-40-7	2600 mg/kg (Rat)	-----	-----
Chlorure de sodium 7647-14-5	3 g/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	42 g/m ³ (1 hr-Rat)

SIGNES OU SYMPTÔMES D'EXPOSITION :

- La solution ou les solides peuvent être visibles sur la peau ou les yeux
- Rougeurs localisées, chaleur et irritations compatibles avec le mécanisme de blessure : abrasions, brûlures, solution hypertonique

Inhalation (Respirer): l'inhalation de poussière peut causer irritation au système respiratoire du haut (nez et gorge).

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

Peau: Irritation de la peau . abrasion directe de la peau avec des matières solides, érythème et brûlures résultant d'une réaction avec de l'eau. Un contact prolongé et une occlusion peuvent causer des symptômes plus graves. Le dommage est situé sur les zones de contact.

Yeux: Irritation des yeux . abrasion directe de la cornée avec des matières solides, érythème et brûlures résultant d'une réaction avec de l'eau, tuméfaction de la conjonctive et opacification de la cornée résultant d'une solution hypertonique et de la chaleur.

Ingestion (Déglutition): La consommation de matières solides ou de solutions hypertoniques cause la nausée, des vomissements et une augmentation de la soif.

Interaction avec d'autres produits chimiques qui augmentent la toxicité : Aucun connu

Cancérogénicité Ce produit n'est pas classé comme un cancérigène par le NTP (Programme national de toxicologie), le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou l'OSHA (Administration de l'hygiène et de la sécurité des États-Unis).

MUTAGÉNÉCITÉ:

Les données présentées sont pour le matériel suivant : chlorure de Calcium (CaCl₂) - Dans les études de toxicité vitro génétique étaient négatives. Les données présentées sont pour le matériel: chlorure Potassium - Dans les études de toxicité vitro génétique étaient positives. Cependant, la pertinence de ceci aux humains n'est pas connu. Pour le(s) mineur(s) composant(s) : chlorure de Sodium - Dans les études de toxicité vitro génétique étaient principalement négatives.

TOXICITÉ DU DÉVELOPPEMENT :

Pour le(s) composant(s) principal(s) : ils n'ont pas causé des anomalies congénitales ou n'importe quels effets fœtal dans les animaux de laboratoire.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ:

TOXICITÉ AIGUË:

Matériel est pratiquement non toxique aux organismes aquatiques sur une base aiguë (LC50/EC50/EL50/LL50 >100 mg/L dans la plupart des sensibles espèces testées)

TOXICITÉ POUR LES POISSONS:

Calcium Chloride: LC50, bluegill (*Lepomis macrochirus*): 8,350 - 10,650 mg/l

Potassium Chloride: LC50, rainbow trout (*Oncorhynchus mykiss*), 96 h: 4,236 mg/l

Sodium Chloride: LC50, fathead minnow (*Pimephales promelas*): 10,610 mg/l

TOXICITÉ POUR LES INVERTÉBRÉS:

Calcium Chloride: LC50, water flea *Daphnia magna*: 759 - 3,005 mg/l

Potassium Chloride: EC50, water flea *Daphnia magna*, 24 h, immobilization: 590 mg/l

LC50, water flea *Ceriodaphnia dubia*, 96 h: 3,470 mg/l

Sodium Chloride: LC50, water flea *Daphnia magna*: 4,571 mg/l

SORT ET TRANSPORT:

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

BIODÉGRADATION: Cette matière est inorganique et n'est pas sujette à la biodégradation.

PERSISTANCE: Le chlorure de calcium est considéré comme une matière qui ne perdure pas dans l'environnement car il se dissout rapidement dans les ions calcium et chlorure dans l'eau.

Le chlorure de calcium libéré dans l'environnement est ainsi susceptible d'être distribué dans l'eau sous forme d'ions calcium et chlorure.

Les ions calcium peuvent demeurer dans le sol en se liant aux particules du sol ou en formant des sels stables avec d'autres ions.

Les ions chlorure sont mobiles et s'écoulent éventuellement dans l'eau de surface.

Ces deux types d'ion existent à l'origine dans la nature et leurs concentrations dans l'eau de surface dépendront de divers facteurs tels que les paramètres géologiques, l'altération et les activités humaines.

BIOCONCENTRATION: Pas de bioconcentration sont prévus à cause de la relativement haute solubilité de l'eau. Potentielle pour mobilité dans le sol est très haute (Koc entre 0 et 50). Bornage de l'eau à n-octane n'est pas applicable.

Bioaccumulation

Potentiel: Le chlorure de calcium et ses formes dissociées (calcium et ions chlorures) sont omniprésents dans l'environnement. Le calcium et les ions chlorures peuvent aussi se trouver en tant que composants dans les organismes. Si l'on tient compte de ses propriétés de dissociation, le chlorure de calcium ne devrait pas s'accumuler dans les organismes vivants.

MOBILITÉ DANS LE SOL Le chlorure de calcium ne devrait pas être absorbé dans le sol en raison de ses propriétés de dissociation et sa grande solubilité dans l'eau. Il se dissout habituellement dans le calcium et les ions sans chlorure ou il peut former des sels organiques et inorganiques stables avec d'autres contre-ions, menant à différents résultats entre le calcium et les ions chlorure dans le sol et les composants de l'eau. Les ions calcium peuvent se lier aux particules du sol ou peuvent former des sels inorganiques stables avec des ions sulfate et carbonate. L'ion chlorure est mobile dans le sol et s'écoule éventuellement dans l'eau de surface car il se dissout facilement dans l'eau.

13. RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Déchet du matériel :

Réutiliser ou retraiter si possible. Toutes les pratiques d'élimination doivent respecter l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Les règlements peuvent varier selon les lieux. Signalez tout déversement, le cas échéant. Les caractérisations des déchets et le respect des lois applicables incombent seulement au générateur de déchets. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS AUCUN CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE GESTION OU LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FDS : Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés sont l'envoi à une décharge autorisée ou agréée et à un système de traitement des eaux usées.

Emballages contaminés :

Éliminer le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales applicables. Les contenants utilisés doivent être jetés conformément avec les règlements applicables.

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORTS TERRESTRES

U.S.DOT 49 CFR 172.101:

Statut de DOT: Non régularisé

TRANSPORT CANADIEN DE MARCHANDISES DANGEREUSES:

Statut : Non régularisé

CODE DE TRANSPORT TERRESTRE RID :

Statut de RID: Non réglementé

CODE DE TRANSPORT TERRESTRE ADR :

Statut de ADR: Non réglementé

CODES DE TRANSPORT MARITIME IMO/IMDG :

Statut de IMO / IMDG: Non réglementé

TRANSPORT AÉRIEN ICAO : N'est pas régulé

15. RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

État des stocks internationaux :

Inventaire chimique australien:

Composant	AICS:	Australie — Norme pour la planification uniforme des médicaments et des poisons
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed	Non inscrit
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed	Schedule 4

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed	Non inscrit
---------------------------------	--------	-------------

Inventaire chimique chinois

Composant	IECS
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed
Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed

Union européenne

Composant	EU - NLPL	ELINCS	EINECS-No
Chlorure de calcium 10043-52-4	Non énuméré	Non énuméré	233-140-8
Chlorure de potassium 7447-40-7	Non énuméré	Non énuméré	231-211-8
Chlorure de sodium 7647-14-5	Non énuméré	Non énuméré	231-598-3

Inventaire de produits chimiques japonais

Composant	ENCS	ISHL
Chlorure de calcium 10043-52-4	(1)-176	Non énuméré
Chlorure de potassium 7447-40-7	(1)-228	Non énuméré
Chlorure de sodium 7647-14-5	(1)-236	Non énuméré

Inventaire de produits chimiques coréen

Composant	KECL
Chlorure de calcium 10043-52-4	KE-04496
Chlorure de potassium 7447-40-7	KE-29086
Chlorure de sodium 7647-14-5	KE-31387

Inventaire de produit chimique Nouvelle-Zélande

Composant	NZIOC
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed
Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

Liste de produits chimique prioritaire - Philippines

Composant	PICCS:
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed
Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed

ÉTAT DE L'INVENTAIRE AMÉRICAIN (TSCA [Loi sur le contrôle des substances toxiques]):

Composant	TSCA	TSCA 12(b)	TSCA-Section 5
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed	Non inscrit	Non inscrit
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed	Non inscrit	Non inscrit
Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed	Non inscrit	Non inscrit

RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES

Ce produit a été classé conformément au critère de danger des réglementations des produits soumis à un contrôle et la FDS contient toutes les informations exigées par les réglementations des produits soumis à un contrôle.

Inventaire Chimique Canadien: Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure (DSL) ou sur la liste extérieure (NDSL) des substances

Inventaire Chimique Canadien:

Composant	DSL	NDSL
Chlorure de calcium 10043-52-4	Listed	Non inscrit
Chlorure de potassium 7447-40-7	Listed	Non inscrit
Chlorure de sodium 7647-14-5	Listed	Non inscrit

SIMDUT - Classifications des substances

- D2B – Produit toxique et infectieux ; produits provoquant d'autres effets toxiques ; produit toxique

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : OxyChem Corporate HESS - Bonne gestion de produits

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

PELADOW (TM) PREMIER CHLORURE DE CALCIUM FONDANT DE NEIGE ET GLACE

NOMBRE DE MSDS: M48005

DATE DE RÉVISION: 06-08-2015

Estimations de HMIS: (Classé en utilisant le système d'information sur les matières dangereuses (HMIS) du National Paint & Coating Association : Instructions de classification, 2nde édition)

Santé: 2

Inflammabilité: 0

Réactivité: 0

NFPA 704 - Classements de l'identification dans dangers (ÉCHELLE 0-4)

Santé: 1

Inflammabilité: 0

Réactivité: 0

Motif de la Révision (NROW)

- Révision de l'aperçu des dangers : CONSULTEZ LA SECTION 2
- Mise à jour des premiers soins : CONSULTEZ LA SECTION 4
- Recommandations révisées de stockage et de manutention : VOIR SECTION 7
- Information toxicologique a été révisé: Voir la section 11

IMPORTANT : Les informations contenues dans les présentes, bien que non garanties, ont été préparées par un personnel technique et sont exactes et fidèles en l'état actuel des connaissances. AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ÉMISE QUANT AUX PERFORMANCES, À LA SÉCURITÉ, À L'APTITUDE, À LA STABILITÉ OU AUTRE. Ces informations n'ont pas vocation à être exhaustives quant au mode et aux conditions d'utilisation, de manipulation, de stockage, d'élimination et autres facteurs susceptibles d'impliquer d'autres considérations légales, environnementales, de sécurité ou de performance, et OxyChem n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée à ces informations. Bien que notre personnel technique soit heureux de répondre à des questions, la manipulation et l'utilisation en toute sécurité du produit demeurent la responsabilité du client. Aucune suggestion d'utilisation ne saurait constituer une recommandation de violer un quelconque brevet existant ou une quelconque loi fédérale, d'état, locale ou étrangère et aucune disposition des présentes ne saurait être interprétée comme tel.

La norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA exige que des informations soient communiquées aux employés quant aux dangers des produits chimiques au moyen d'un programme de communication sur les risques incluant l'étiquetage, des fiches de données de sécurité, une formation et un accès à des registres écrits. Nous vous demandons, et il vous incombe légalement, de mettre à la disposition de vos employés toutes les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité.

Fin de la fiche signalétique